

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Première Générale

- Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42 (les réponses sont publiées le mercredi 26 juin à partir de 14h). Pas de réponse par téléphone ou mail.
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté (voir listes des pièces à joindre au verso).
- Le candidat qui ne vient pas s'inscrire **perd le bénéfice de son affectation dès LE 2 JUILLET 2024.**

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au secrétariat du lycée Honoré d'Urfé (*entrée rue de l'Egalerie – niveau 2*) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier.**

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **vendredi 21 juin 2024.**

A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier d'inscription peut être rapporté par l'élève. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à **l'internat** la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par établissement d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	NIVEAU/SERIE
Lundi 1er juillet 2024	9h00 – 13h00	1 <sup>ères</sup> ST2S + 1 <sup>ères</sup> STL + 1 <sup>ères</sup> STMG + 1 <sup>ères</sup> GENERALES EXTERIEURES

**Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.**

## DOSSIER D'INSCRIPTION

## Première Générale

**Procédure** : les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Documents à rapporter **obligatoirement** au lycée Honoré d'Urfé

- Fiche d'inscription en première générale** : il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues spécialités



Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation – Sportif Haut Niveau**.

- Fiche de renseignements**
- Fiche autorisations parentales (vie scolaire)**
- Fiche infirmerie + 1 photo d'identité**
- Fiche principe de laïcité**

Documents à imprimer et à rapporter **uniquement** pour **les élèves demi-pensionnaires**

- Fiche d'inscription au restaurant scolaire**. Un chèque devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

Documents à imprimer et à rapporter **uniquement** pour **les élèves internes**

- Documents d'internat** + 2 photos d'identité

Pièces à joindre **obligatoirement**

- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève**

## Documents personnels à présenter

- Livret de famille nécessaire** pour créer le PASS'REGION
- Chéquier** (si nécessaire pour cantine, MDL, frais section CO)

## PLANNING DE LA RENTREE 2024-2025

PREMIERES	
MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024	Accueil de tous les élèves de <b>1ère Générale</b> de 10h00 à 12h00.
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire.
INTERNAT	
MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024	Accueil des élèves <b>internes</b> de <b>1ère Générale</b> de 8h30 à 10h00

Lycée Honoré D'Urfé  
1 impasse le Châtelier  
BP 90259  
42012 ST ETIENNE Cedex 2

Classe 2024/2025 : .....

NOM et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

Section :  binationale allemand ABIBAC  
 binationale italien ESABAC  
 sportive Course d'Orientation  
 sportive Haut Niveau

→ L'entrée dans les sections binationales et sportives est conditionnée par un recrutement sur dossier

## Inscription en PREMIERE

### Année scolaire 2024-2025

#### PREMIERE GENERALE

Langue vivante A :  Anglais

Langue vivante B :

- Allemand     Espagnol  
 Italien         Portugais

#### PREMIERE GENERALE BINATIONALE

Langue vivante A :

- Allemand ABIBAC  
 Italien ESABAC

Langue vivante B :  Anglais

Choix de 3 spécialités obligatoires, **cocher les cases** : \*\*

Humanités, Littérature et Philosophie	Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	Mathématiques
Langues, Littérature et Culture Etrangère Anglais Littérature	Physique-Chimie
Langues, Littérature et Culture Etrangère Anglais, Monde Contemporain	Sciences de la vie et de la terre
Langues, Littérature et Culture Etrangère Espagnol	Sciences économiques et sociales
Arts (1 seul choix possible, cocher la case)	Arts plastiques Histoire des arts Musique
	Education Physique, Pratiques et Culture Sportives

\*\* l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

Choix d'une seule option facultative : \*\*

 - Section sportive COURSE D'ORIENTATION + HAUT NIVEAU : **Aucune option possible**

- ABIBAC + ESABAC :  Théâtre (mercredi après-midi)

- Options artistiques :

- Histoire des arts     Arts plastiques     Cinéma audio-visuel  
 Théâtre     Musique et Pratique Collective

- Autre type d'option :

- Discipline Non Linguistique – Histoire et Géographie en Anglais  
 Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité

**L'inscription à une option facultative vaut engagement pour une année scolaire**

\*\* l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

Certifie sur l'honneur la sincérité des informations communiquées

Date, nom et signature du responsable légal ou de l'élève majeur-e :

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ .....

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024/2025

**Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité.** De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes : inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

## É L È V E

Nom ..... Prénoms ..... Sexe M / F  
Date de naissance ..... / ..... / ..... + Pays naissance .....  
Ville de naissance (arrondissement si nécessaire) + Code département.....  
Nationalité : ..... N° téléphone : .....  
Régime demandé :  Interne  Demi-pensionnaire  Externe

## A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E

Etablissement et Ville/Département 2023-24 : .....  
Public / Privé Classe 2023-24 : .....  
Etiez-vous boursier en 2023-24 ? : Oui / Non  
Bénéficiiez-vous d'un accompagnement pédagogique/d'aménagements scolaires ?  PAP  PAI  PPS

## R E S P O N S A B L E L E G A L 1

LIEN :  Père  Mère  Autre (précisez) : .....  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse personnelle : N° ..... Rue .....  
Code Postal ..... Ville .....  
☎ Personnel : ..... ☎ Portable : .....  
Adresse mail obligatoire : .....@.....  
Situation emploi :  Activité  Chômage  Retraite  Autre  
Profession : ..... Nombre total d'enfants dans l'établissement : .....  
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui :  Non   
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.  
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : [vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr](mailto:vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr)

## R E S P O N S A B L E L E G A L 2

LIEN :  Père  Mère  Autre (précisez) : .....  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse personnelle : N° ..... Rue .....  
Code Postal ..... Ville .....  
☎ Personnel : ..... ☎ Portable : .....  
Adresse mail obligatoire : .....@.....  
Situation emploi :  Activité  Chômage  Retraite  Autre  
Profession : ..... Nombre total d'enfants dans l'établissement : .....  
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui :  Non   
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.  
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : [vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr](mailto:vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr)

Adresse où réside l'élève :  Chez le responsable légal 1  Chez le responsable légal 2  
 Autre, précisez : .....

Autre personne à contacter (Nom et Prénom) : .....  
Lien de parenté : ..... ☎ Personnel : .....

**Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.**

A Saint-Etienne, le \_\_\_\_\_

Signature de l'élève

Signature des parents

## Règlement intérieur et autorisations *Année scolaire 2024-2025*

Nom et Prénom : .....

Classe (en 2024-2025) : .....

Je soussigné(e) : .....

Agissant en qualité de (1) : Responsable légal – Père – Mère – Tuteur

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.

Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de sa formation (réalisation du trombinoscope du lycée, vie lycéenne...).

Autorise le chef d'établissement à enregistrer et à diffuser sur la web radio du lycée la voix de mon fils, ma fille (1) dans le cadre des projets pédagogiques.

Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.

Fait à ..... le .....2024

(1) Rayer la mention inutiles

### Signatures

Le père

La mère

L'élève



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## NOTE D'INFORMATION- INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025

*Vu le règlement intérieur de l'établissement,*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145 11 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)*

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal : .....

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature:

NOM et Prénom de l'élève: .....

Classe 24/25 : .....

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :



# Avoir son ***Pass*** Région est indispensable au LYCEE HONORE D'URFE pour :

- Passer les portiques d'entrée du lycée (externes, demi-pensionnaires, internes)
- Obtenir son plateau au self (avec un compte crédité au préalable par la famille pour les élèves demi-pensionnaires.)

## - Si vous êtes nouvel élève et n'avez jamais eu de ***Pass*** Région

La demande sera effectuée directement au Lycée avec les services de la vie scolaire lors **de la chaîne d'inscription, muni de votre livret de famille**. Le ***Pass*** Région sera réceptionné au lycée et distribué à la rentrée.

Le 1<sup>er</sup> ***Pass*** Région est **gratuit** et validé par le lycée avant la rentrée de septembre.

## - Si vous êtes nouvel élève et avez déjà un ***Pass*** Région de votre ancien établissement vous avez déjà un dossier existant .

Lors de votre affectation, votre dossier ***Pass*** Région sera validé par le Lycée Honoré d'Urfé et un nouveau ***Pass*** Région sera envoyé.

## - Si vous êtes un ancien élève déjà scolarisé au Lycée Honoré d'Urfé

Le ***Pass*** Région reste valable d'une année sur l'autre, il est revalidé par le lycée avant la rentrée de septembre.

## En cas de perte, de vol, de casse

Sur le site <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr> faire opposition à votre ***Pass*** Région et ne surtout pas recréer un nouveau dossier. Le lycée validera le nouveau PASS qui vous sera expédié sous 8-10 jours et 5€ seront débités sur votre crédit ***Pass*** Région.

**Assistance technique au 0810 559 559**

Il est fortement conseillé d'avoir une photo de votre ***Pass*** Région dans votre portable (N° de carte nécessaire en cas de perte et pour passage au self).



# Année scolaire : 2024 - 2025

SAINT-ETIENNE Lycée Honoré d'Urfé

Classe Rentrée 2024 : .....

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

**A la rentrée 2024, les procédures de dépôt des demandes de bourse nationale d'études du second degré évoluent, afin de permettre l'étude automatique du droit à la bourse.**

La campagne de bourse 2024 se déroulera en deux temps :

- **Soit Etape 1 : JUIN / DEBUT JUILLET 2024 :**  
Recueil du consentement des familles à l'étude automatique de leur droit à la bourses (pendant la période d'inscription ou de ré-inscription)
- **Soit Etape 2 : DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2024 :**  
Recueil des demandes de bourses via le téléservice bourse OU via le formulaire Cerfa, pour les familles qui n'ont pas donné leur consentement à l'étude du droit à la bourse pendant la phase d'inscription.

Si votre choix est le consentement à l'étude automatique du droit à la bourse, merci de compléter ce document ci-dessous.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE	
Nom de famille : .....	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom d'usage : .....	Né(e) le : __/__/____
Prénom 1 : .....	Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE	
Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation. <b>Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.</b> Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.	
J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous <input type="checkbox"/>	
<b>Vous-même :</b>	
Nom de famille* (1) : .....	
Nom d'usage (2) : .....	
Prénom 1* (3) : .....	Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....
Date de naissance* : __/__/____	Pays de naissance* : .....
Département de naissance* (4) : ____	Commune de naissance* (4) : .....
Adresse mail OBLIGATOIRE : .....	
<b>Votre concubin(e) :</b>	
<i>Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche</i>	
Nom de famille* (1) : .....	Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom d'usage (2) : .....	
Prénom 1* (3) : .....	Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....
Date de naissance* : __/__/____	Pays de naissance* : .....
Département de naissance* (4) : ____	Commune de naissance* (4) : .....
Adresse mail OBLIGATOIRE : .....	

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse  
 (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature :



## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (DEMI-PENSIONNAIRES) REGLEMENT FINANCIER Année scolaire 2024/2025

Règlement financier à retrouver sur le site du Lycée Honoré D'Urfé

### ORGANISATION DE LA RENTREE 2024:

Les demi-pensionnaires prendront leurs repas au restaurant scolaire du Lycée Honoré d'Urfé.

**Dès la rentrée 2024, ils devront utiliser leur PASS'Région** pour obtenir leur plateau au self et pour l'accès à l'établissement.

### PAIEMENT DES REPAS

Le tarif des repas est de 4.28€ jusqu'au 31 décembre 2024. Une modification du tarif pourra intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Les repas doivent être prépayés par approvisionnement d'un compte ouvert au nom de l'élève. Lors de la première inscription comme usager du restaurant scolaire, il est demandé le paiement des 10 premiers repas soit 42.80 €. **En cas de réinscription un chèque de 42.80€ € doit obligatoirement être remis.** Le compte doit être réapprovisionné avant épuisement. **Sans compte approvisionné, un élève ne peut accéder au restaurant scolaire.**

En cas d'oubli du Pass'Région un système de dépannage entre élèves est prévu, il y aura la possibilité de prendre deux repas le même jour. L'élève pourra également à l'aide du numéro de Pass'Région et d'un mot de passe accéder au self. (Il est conseillé aux élèves de prendre une photo de leur PASS'REGION).

### MODES DE PAIEMENT :

- par chèque libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé. Une fois le compte épuisé, le chèque destiné à le réapprovisionner doit être déposé au plus tard deux jours ouvrables avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire (un message inscrit sur l'écran de la badgeuse l'avertit de ses derniers passages autorisés au self).
- en espèces : uniquement à la caisse de l'Agent Comptable du lycée Honoré d'Urfé (Service Intendance) dans les mêmes délais que ceux indiqués pour le paiement par chèque.
- en ligne sur le site du lycée : <http://www.honoredurfe.eu>, en utilisant l'identifiant et le mot de passe remis par le service intendance. L'approvisionnement doit être effectué vingt-quatre heures avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire.

### PERTE DE PASS'REGION :

En cas de perte, il est nécessaire de le signaler à l'intendance et **de faire le nécessaire sur le site <https://auvergnernhonealpes.zecarte.fr>**

### FONDS SOCIAL (ne concerne pas les élèves en BTS) :

Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations particulièrement difficiles que peuvent rencontrer les lycéens ou leur famille pour assumer les frais de restauration scolaire. A ce titre, **une aide** peut être attribuée après étude du dossier. Les familles qui souhaitent des informations complémentaires sont invitées à prendre contact avec le service social du lycée.

### REMBOURSEMENTS :

**En cas de départ du Lycée, un remboursement est effectué. Une demande écrite accompagnée d'un RIB devra parvenir au service Intendance.**

-----  
*ACCUSE DE RECEPTION*

**A COMPLETER et à rendre accompagné d'un chèque de 42.80€.**

Adresse mail obligatoire : .....

Je soussigné(e) M..... responsable légal de l'élève :

NOM :

Prénom :

CLASSE :

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A St Etienne le

Signature des parents ou du tuteur

**FICHE INFIRMERIE (CONFIDENTIEL)**

ARENPIUR, obligatoirement pour tous les élèves internes et externes

**ELEVE**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Classe en 24/25 : .....  
Né(e) le : ..... à .....  
Nationalité : .....  
Adresse : ..... Ville : .....

Régime :  Interne  Pensionnaire  Externe

L'an dernier, Etablissement fréquenté en 23/24 (nom et ville) : .....  
Classe en 23/24 : .....

**PARENTS**  Mariés  Divorcés  Séparés  Célibataires  Remariés (Père-Mère)

Si l'un des parents est décédé (Père - Mère), date du décès : .....

**TELEPHONE** où joindre les parents ou le tuteur (indispensable)

Domécile : .....  
Portable père : ..... Portable mère : .....  
Famille ou Ami : ..... Portable Elève : .....  
Profession : ..... Tél. travail : .....  
MERE : Nom Prénom : ..... Profession : ..... Tél. travail : .....  
TUTEUR : Nom Prénom : ..... Profession : ..... Tél. travail : .....

**RESPONSABLE LEGAL**  PERE  MERE  TUTEUR

**ADRESSE MAIL** : Parents .....  
Elève .....

Nombre de frères et sœurs : ..... Age : .....  
Prénoms : ..... Lieu de scolarité ou profession : .....

.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

- Date du dernier rappel DTP (diphthérie, tétanos, polio) : .....

Votre enfant :

A-t-il subi des interventions chirurgicales ? Si OUI, lesquelles et à quel âge : .....

A-t-il des problèmes de santé (entourer la mention choisie) ?

ASTHME - DIABETE - EPILEPSIE

SPASMOPHILIE - MALADIE CARDIAQUE - DEPRESSION

ANOREXIE/BOULIMIE - AUDITION - VUE - ALLERGIE

AUTRES : .....

A-t-il des besoins éducatifs particuliers (entourer la mention choisie) ?

DYSLEXIE - DYSPRAXIE - DYSPHASIE - DYSCALCULIE

PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE - TROUBLES DE LA CONCENTRATION

**DEMANDES SPÉCIFIQUES (entourer la/les mention(s) choisie(s))**

- PAI (projet d'accueil individualisé, maladie et traitement) - Aménagements baccalauréat
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé, Dys-) - PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- PAS (projet d'accompagnement de la scolarité pour les EIP)

**LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT VENIR CHERCHER LEUR ENFANT MALADE (MAJEUR OU NON) SI L'INFIRMIER(E) LE JUGE NÉCESSAIRE.**

**FICHE D'URGENCE**

**En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital Nord, pour recevoir les soins jugés nécessaires par le médecin. La famille est immédiatement avertie par nos services.**

Un élève mineur peut sortir de l'hôpital seulement s'il est accompagné par sa famille.

**MEDECIN TRAITANT** : Nom : ..... téléphone : .....

SIGNATURES précédées de la mention : « lu et approuvé » :

Fait le : ..... Le Père : ..... La Mère : ..... Le Tuteur :

1,IMPASSE LE CHATELIER BP 90259  
42014 ST ETIENNE CEDEX 2



## **PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SECTION COURSE** **D'ORIENTATION**

La course d'orientation nécessite des déplacements sur les sites de pratique et engendre par conséquent des frais de transport exceptionnels. Une participation de 140 euros (Vote du Conseil d'Administration du 02.04.24) est donc demandée aux familles ainsi que 25 euros pour les équipements sportifs. (Vote du Conseil d'administration du 11.04.22).

.....

**A compléter et à rendre accompagné d'un chèque de 165 € libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.**

Je soussigné(e) M..... responsable légal de l'élève,

NOM :

PRENOM :

Niveau :

Participe aux frais de transport concernant les déplacements pour la pratique de la course d'orientation.

Signature

# MAISON DES LYCEENS

BULLETIN D'ADHESION 2024-25



---

*Je soussigné : Parent de*

*l'élève :*

Verse la somme de **8 €** afin que mon enfant soit adhérent de la Maison Des Lycéens du lycée Honoré d'Urfé.

*Cette adhésion permet :*

Un accès à la MDL (canapé, babyfoot, jeux de société, wi-fi)

Et à sa salle de musique (guitares acoustique, électrique, basse ; batterie électronique, piano) D'être prioritaire sur les élèves non adhérents pour toutes les activités organisées par la MDL (Exemples 2023-24 : Atelier d'écriture, accrobranches, laser game, club dessin, club jeux de société, tournoi d'Echecs, tournoi babyfoot, sortie cinéma, etc...)

De payer moitié prix sur toutes les activités payantes de la MDL

*Fait à :*

*le :*

*Signature :*

## ENTRÉE EN PREMIÈRE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

## UN LIVRE IMPOSÉ :

*Manon Lescaut* de l'Abbé Prévost,  
Ed Carrés classiques Nathan, 2022 ( = édition conseillée mais non obligatoire )

ET

## UN LIVRE À CHOISIR PARMIS LA LISTE SUIVANTE :

## Objet d'étude « Le roman » :

*Le pingouin*, Andreï Kourkov  
*Martin Eden*, Jack London  
*Les Hauts de Hurlevent*, Emily Brontë  
*Au revoir là-haut*, Pierre Lemaître  
*Une longue impatience* Gaëlle Josse  
*Splendeurs et misères des courtisanes*, Honoré de Balzac  
*La Dame aux camélias*, Alexandre Dumas  
*Nana*, Emile Zola  
*Tess d'Urberville*, Thomas Hardy  
*Le Journal d'une femme de chambre*, Octave Mirbeau  
*Maria Republica*, Agustin Gomez-Arcos  
*Le Parfum*, Patrick Süskind  
*La Porte*, Magda Szabó  
*Attentat*, Amélie Nothomb  
*L'aube sera grandiose*, Anne-Laure Bondoux  
*Mamie Luger*, Benoît Philippon  
*Alabama 1963*, Christian Niemiec et Ludovic Manchette  
*Le Baron perché*, Italo Calvino  
*L'attrape-cœurs*, J.D. Salinger  
*L'écume des jours*, B. Vian  
*Jour de courage*, Brigitte Giraud  
*Chanson douce*, Leïla Slimani

## Objet d'étude « Argumentation » :

*Le Bal des folles*, Victoria Mas  
*Qui a tué mon père*, Edouard Louis  
*Miss Island*, Auður Ava Ólafsdóttir  
*Les impatientes*, Djaili Amadou Amal  
*La femme révélée* Gaëlle Nohant  
*Lettres d'une Péruvienne*, Françoise de Graffigny  
*Ourika*, Claire de Duras  
*1666*, Géraldine Brooks

*Bakhita*, Véronique Olmi

*Beauté fatale*, Mona Chollet  
*J'ai rêvé la révolution*, Catherine Anne  
*Candide*, Voltaire  
*Maria Republica*, Agustin Gomez Arcos  
*La Controverse de Valladolid*, Jean-Claude Carrière  
*Femme sans merci*, Camilla Lackberg

## Objet d'étude « Poésie » :

*Romances sans paroles*, Verlaine  
*Mamhoud ou la montée des eaux*, Antoine Wauters  
*A la ligne, feuillets d'usine*, Joseph Ponthus  
*Capitale de la douleur*, Paul Éluard  
*Le Roman inachevé*, Louis Aragon  
*Paroles*, Jacques Prévert  
*Verlaine d'ardoise et de pluie*, Guy Goffette  
*Crénom, Baudelaire !*, Jean Teulé  
*Gaspard de la nuit*, Aloysius Bertrand  
*Calligrammes*, Guillaume Apollinaire  
*Rimbaud le fils*, Pierre Michon  
*La vraie gloire est ici*, François Cheng

## Objet d'étude « Théâtre » :

*La Maison de Bernarda Alba*, Federico Garcia Lorca  
*Incendies*, Wajdi Mouawad  
*Retour au désert*, Bernard-Marie Koltès  
*Migraants*, Matéi Visniec  
*Dans la république du bonheur*, Martin Crimp  
*Roberto Zucco*, Bernard-Marie Koltès  
*Le Dieu du carnage*, Yasmina Reza  
*Cendrillon*, Joël Pommerat  
*Une Maison de poupée*, Henrik Ibsen

AUX ELEVES AYANT  
CHOISI LA SPECIALITE  
LANGUES,  
LITTERATURE ET  
CULTURE ETRANGERE  
ANGLAIS

**LITTERATURE** : le  
signaler au Secrétariat des  
Elèves lors du dépôt de  
votre dossier d'inscription,  
des documents préparés par  
votre future enseignante  
vous seront remis.



# Histoire des Arts

Un **enseignement pluridisciplinaire** qui associe les Lettres, les Arts Plastiques, la Musique et l'Histoire.

Un enseignement rare que l'on peut prendre en **SPECIALITE** à partir de la 1<sup>ère</sup> générale ou en **OPTION** dès la 2<sup>nde</sup>.

3 heures en option / 4 à 6 heures en spécialité

Des **sorties nombreuses** en lien avec l'actualité culturelle et artistique (musées, expositions, galeries d'art, concerts et spectacles)

Des **rencontres avec des professionnels** du monde des arts et de la culture (artistes, conservateurs, scénographes, galeristes...)

## Quel travail ?!

Des comptes-rendus de sorties

Des billets de blog

Des exposés et des analyses d'œuvres

Des tables rondes pour la webradio du lycée

Des revues de presse culturelles

Un **projet partenarial** mené avec une institution ou un artiste donnant lieu à une restitution (montage d'une exposition, médiation publique dans un musée, etc...)



## Quel public ?

Aucun prérequis n'est attendu... sinon la capacité à être **curieux** et **ouvert d'esprit** !

Il faut aimer **apprendre** et **se laisser surprendre** !

En Histoire des Arts, on enrichit sa **culture générale**.

En Histoire des Arts, on découvre de **nouveaux métiers** et des parcours professionnels originaux.

En Histoire des Arts, on découvre le **fonctionnement des institutions culturelles** et du monde de l'art en général.

En Histoire des Arts, on élargit ses **compétences** et ses **connaissances** ; on **apprend autrement**, en classe et hors de la classe.

Pour plus de renseignements, consultez notre blog de section :  
<https://lewebpedagogique.com/saintetiennehida/>



Lycée Honoré d'Urfé - 1 impasse Le Châtelier, 42100 Saint-Etienne -  
[ce.0420042t@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420042t@ac-lyon.fr) - 04 77 57 38 58  
Professeur coordinateur : [laurent.pireyre@ac-lyon.fr](mailto:laurent.pireyre@ac-lyon.fr)

## HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

### DNL Histoire-Géographie en anglais Seconde, Première & Terminale

Interested in English, History or Geography? Do you like to debate on current topics?  
This course is for you.



Option : 1h par semaine

Coefficient : 2



Evaluation :

contrôle continu (bulletin)

+ oral fin d'année de Terminale (Durée de l'épreuve : 10 minutes ; Préparation : 10 minutes)

Voir [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

## HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

Programme : une partie de celui du tronc commun (H&G) de Seconde, Première et de Terminale

Objectifs :

- Gagner en expression orale
- Être capable d'analyser et à argumenter en anglais
- Renforcer sa culture du monde anglophone



See you soon !

Don't hesitate to come and see us



For further information : [vès.leaute@ac-lyon.fr](mailto:vès.leaute@ac-lyon.fr) or [julien.vallat@ac-lyon.fr](mailto:julien.vallat@ac-lyon.fr)